

- Licences manquantes U13 – U11 à compter du 1er Janvier 1,50 €
- de la saison en cours avec un maximum de 8 € par équipe
- Non présentation de ballons au début du match 30 €

AMENDES DISCIPLINAIRES

Fautes commises par un joueur :

- Avertissement : 10 €
- 2ème avertissement : 10 €
- Avertissement suivi de suspension ferme ou révocation de sursis : 53 €
- 2ème expulsion dans la saison : 106 €
- 3ème expulsion dans la saison : 159 €
- Xème expulsions dans la saison : tarif de l'expulsion précédente + 53 €

Suspensions :

- Sanction inférieure ou égale à 4 matchs : 53 €
- Sanction de 5 à 12 matchs (ou 3 mois) : 90 €
- Suspension de 4 à 6 mois : 110 €
- Suspension de 7 à 12 mois : 160 €
- Suspension supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 3 ans : 200 €
- Suspension de 4 à 5 ans : 300 €
- Suspension supérieure à 5 ans : 400 €

Récidive :

- Dans tous les cas, une récidive (de même type) entraîne une amende doublée (sauf pour le 2^{ème} avertissement)

Amendes aux équipes :

- Non-accompagnement de l'arbitre (mi-temps et fin de match) : 10 €
- Point de pénalité (amende par point infligé) : 0 €
- Bousculade à arbitre : 197 €
- Coup à arbitre (match arrêté) : 324 €
- Coup à arbitre (dans un autre contexte) : 422 €
- Match arrêté pour raisons disciplinaires : 180 €
- Participation à un match d'un joueur suspendu : 106 €
- Suspension d'un dirigeant et d'un éducateur : 62 €
- Suspension ferme hors avertissement : 53 €
- suspension de terrain : 180 €
- Mauvais comportement des supporters, selon la gravité : 53 à 106 €
- Police des terrains : 53 à 106 €
- Club non représenté à une convocation de commission : . 50 €
- Non réponse à un rapport demandé à la date indiquée au PV : 16 €
- Frais d'arbitrage non réglés par le club : le montant des frais sera doublé (50 % arbitre + 50 € district)
- Utilisation d'articles pyrotechniques divers : 200 €

TERRAINS

- Forfait d'agrément de l'éclairage 41 €

FORFAITS

- Forfait seniors :	
. 1er forfait	43 €
. 2 ^{ème} forfait.....	62 €
. 3 ^{ème} forfait.....	77 €
. Forfait général.....	167 €
- Forfait U19, U17, U15 à 11, Féminines :	
. 1er forfait	19 €
. 2 ^{ème} forfait.....	26 €
. 3 ^{ème} forfait ou forfait général	36 €
. 3 ^{ème} forfait ou forfait général D6	77 €
- Forfait U11 et U13	8,50 €
- Forfait général U13, U11	25 €
- Après formation des poules, entre la date de formation des poules et la date de début de la 1ère journée de championnat :	
. Seniors.....	128 €
. U19, U17, U15 (à 11 et à 7) et Seniors D6	25 €
. Corpos	60 €
. U13, U11.....	8,50 €
- Forfait Coupe de l'Ain E. Faivre et Coupe des Groupements	68 €
- Indemnité de déplacement en cas de forfait de l'équipe recevante (km aller du trajet le plus court)	1.28 €

VENTE DE PRODUITS DIVERS

- Annuaire District.....	5 €
- Etiquettes match : montant forfaitaire	10 €

Arbitre :

- Carton jaune ou rouge.....	1.5 €
- Cartes d'arbitrage (les 25)	4 €
- Ecusson	4 €

FORMATIONS

Formations arbitres

Droit d'inscription à l'examen : 80 €
Frais de restauration : 12,50 € / jour

Formations d'éducateurs

Frais pédagogique : 20 €
Frais de restauration : 12,50 € / jour

Formation d'un jour : 32,50 €
Formation de deux jours : 65 €
Formation de quatre jours : 130 €

ABSENCES

- Amende pour absence du club organisateur du plateau ..	54 €
- Journée de détection organisée par le District, absence du joueur convoqué	42 €
- Organisation d'un tournoi U7 – U9 et U11	80 €
- Club non représenté à une convocation de commission ..	50 €
- Absence d'un club convoqué lors des finales Futsal ou Festival U13	50 €

Absence a une assemblée generale

Clubs de D1 – D2 - D3 - U19 - U17 - U15	97 €
Représenté par un pouvoir externe au club.....	64 €
Clubs D4 – D5 – D6 – Vétérans - Equipe féminine.....	64 €
Représenté par un pouvoir externe au club.....	32 €
Départ avant la fin de l'assemblée générale	32 €

INDEMNITES DE DEPLACEMENTS

Arbitres, Arbitres Assistants

- . Indemnité kilométrique calculée sur la distance Aller : 0,79 € du kilomètre.
(référence : itinéraire le plus rapide du serveur télématique Michelin)
- . Indemnité minimum : 24 € (de 0 à 30 km)
- . Indemnité maximum : 79,00 € (de 31 à 100 km)

Frais d'arbitrage

Pour les arbitres domiciliés en dehors du département, distance calculée à l'entrée dans le département.
Pour les échanges d'arbitres avec les Districts de Saône et Loire et du Jura, utiliser les barèmes des Districts recevant avec limitation à 100 km.

Equipement

Pour les matches de Championnat de District et de Coupes désignés par le District :

- | | |
|--------------------------------------|------|
| ➤ D1 et D2 : | 30 € |
| ➤ Séniors autres, féminines et U19 : | 25 € |
| ➤ Jeunes U17 / U15 : | 22 € |
| ➤ Futsal (déplacement compris) | 52 € |

Observateurs, délégués

- . Indemnité kilométrique calculée sur la distance Aller : 0,79 € du kilomètre.
(référence : itinéraire le plus rapide du serveur Télématique Michelin)
- . Indemnité minimum : 24 € (basée sur 30 km)
- . Indemnité maximum : 79 € (basée sur 100 km)
- . Indemnité pour 2ème match sur le même site : 24 €